



**ASSEMBLÉE NATIONALE
DU QUÉBEC**

**EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)**

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 2 108 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE la construction du futur Réseau express métropolitain (REM) crée des perturbations considérables sur l'offre de transport collectif sur la ligne de train de banlieue Deux-Montagnes;

CONSIDÉRANT QUE dès le 6 janvier 2020, le tunnel du Mont-Royal sera fermé, ce qui signifie que la ligne de train de banlieue s'arrêtera à la gare de Bois-Francs dans Ville-St-Laurent au lieu de se rendre directement au centre-ville de Montréal;

CONSIDÉRANT QUE plus de 15 000 personnes seront directement affectées par la fermeture du tunnel du Mont-Royal, sans compter leurs familles et leurs employeurs;

CONSIDÉRANT QUE selon les meilleures estimations disponibles, les mesures d'atténuation actuellement proposées devraient doubler, voire tripler le temps de déplacement quotidien des usagers, et causer de l'engorgement dans le métro de Montréal et sur les autoroutes de la région;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec:

- Qu'il mette en place des navettes entre Deux-Montagnes et Sainte-Thérèse pour que des usagers prennent le train de Saint-Jérôme;
- Qu'il mette en place des navettes en partance de chaque gare allant jusqu'au centre-ville avec voies réservées tout au long du parcours;
- Qu'il fasse rouler le train sur des voies de contournement comme le fera prochainement le train de Mascouche;
- Qu'il planifie une variété de mesures d'atténuation de la circulation pour la durée des travaux de construction du REM afin de mieux desservir l'ensemble de la population touchée.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Ruba Ghazal, députée de Mercier

28 JAN 2020

Date de signature de l'extrait